

Monsieur le Président,  
Mes Chers Collègues,

Avant d'entrer dans le vif du sujet qui nous réunit aujourd'hui, j'aimerais revenir sur les dernières **élections régionales**.

Je voudrais tout d'abord adresser, au nom du groupe Centre et non-inscrits, toutes nos félicitations à trois de nos collègues qui ont été élus conseillers régionaux :

- Olivier Jardé
- Brigitte Lhomme, qui font leur entrée au conseil régional
- Et Christine Lefèvre qui a été réélue.

Tous nos vœux les accompagnent dans l'exercice de leur mandat pour les 4 années qui viennent.

Vous vous gaussez, monsieur le Président, d'une victoire de la gauche et de la confiance qui lui serait ainsi apportée par les électeurs de la Somme comme de la Picardie. Naturellement, même si je reconnais que c'est une défaite pour la droite, je n'ai pas la même lecture que vous de certains chiffres.

Ainsi, les chiffres de l'abstention (46% dans la Somme au second tour) en disent long et sur bien des points :

- Tout d'abord, ils impliquent que 3 électeurs sur 4 n'ont pas apporté leur confiance à la liste rose-verte conduite par le président sortant.
- Ensuite, ils montrent le peu d'attachement des électeurs à la Région ainsi qu'aux politiques qui ont été menées depuis 6 ans avec force de communication.
- Enfin, ils signifient que certains électeurs des quartiers populaires ont boudé les urnes quand ils n'ont pas voté pour un parti extrême.

Plutôt que de vous réjouir, monsieur le président, inquiétez-vous et interrogez-vous sur votre stratégie personnelle ! Vos grands discours politiques et partisans éloignent

les électeurs des urnes et de l'intérêt qu'ils portent, ou qu'ils ont porté à notre collectivité.

Car, finalement, la démocratie ne vit que si les électeurs votent en grand nombre !

---

Ceci étant dit, revenons à la décision modificative qui nous réunit aujourd'hui.

Les rapports que vous nous soumettez témoignent, une fois encore, de la difficulté qui est la vôtre à vous éloigner du simple discours pour rentrer dans le concret.

J'en veux pour preuve le rapport consacré, je vous cite, « au **management de projet de développement durable** ». Heureusement que vous avez écrit qu'il visait à faire des économies de papier, parce que, par endroits, ce rapport n'est que du remplissage avec des généralités que nous connaissons tous.

Ailleurs, c'est de l'autosatisfaction purement gratuite ou de la justification selon la méthode Couet.

Enfin, nous avons découvert page 107 que les habitants de la Somme avaient un nom, les « Sommais ». De quel droit avez vous décrété ce nom ? Le professeur d'histoire que vous êtes devrait se souvenir que les habitants de la Somme sont des Picards.

Très sincèrement, ce rapport souffre d'un manque de clarté pour emporter la conviction et surtout la mobilisation nécessaire autour de ce sujet primordial qu'est le développement durable.

Nous avons du mal à percevoir la grille d'analyse de 80 projets. Sans doute est-ce une question de mise en forme, puisque, pour vous finalement, tout est développement durable !

Nous avons effectivement plutôt le sentiment qu'il s'agit d'un catalogue d'actions plus ou moins importantes pour agrémenter la présentation de votre rapport. Et, franchement, il n'y a rien de neuf ou plutôt si, vous allez lancer une grande consultation des habitants, aux frais du contribuable.

Si cette consultation avait porté sur la grille d'analyse des 80 projets, pourquoi pas. Mais, à regarder de près le questionnaire figurant dans les pages 124 et 125, nous avons le sentiment que vous préparez autre chose, les cantonales peut-être ? Car, entre les 3 sujets les plus urgents à prendre en considération et la série de questions sur le souhait d'une plus grande implication du conseil général, le code postal qui permet de trier les réponses par secteur géographique, nous sommes en droit de nous poser de sérieuses questions sur votre volonté, pas celle qui est affichée, mais celle que sous-tend ce questionnaire.

Que l'on travaille sereinement sur la grille d'analyse des politiques de la collectivité, oui. Que vous utilisiez les moyens de la collectivité à des fins électorales, non ! Cela nous rappelle la campagne de communication contre la réforme des collectivités territoriales, que vous avez lancée à la demande du parti socialiste, aux frais du contribuable de la Somme. Encore un élément à mettre au passif de votre bilan, monsieur le président.

---

Toujours dans ce rapport, vous affirmez haut et fort que désormais, il n'y aura plus d'aide si le porteur de projet ne respecte pas vos critères. Vous utilisez un joli mot : « l'éco-conditionnalité des aides » que vous érigez en principe.

Pourquoi n'êtes-vous pas plus clair, monsieur le président ? Dites plutôt, malus, sanction, culpabilisation ! Tutelle et excès de technocratie sont les prochaines étapes de votre action si vous n'y prenez pas garde.

Ce n'est pas sans nous rappeler les principes qui guident **la politique d'aménagement concerté du territoire** menée par notre collègue Jean-Jacques Stoter.

Voici près de deux ans que vous nous avez annoncé fièrement que vous alliez mettre fin au saupoudrage et que les collectivités allaient être mieux traitées par le conseil général. Derrière la façade du discours, il y a des évaluations qui ne trompent pas :

- 25% des communes rurales n'ont pas déposé de dossier IDEAL ; Elles perdent ainsi 850.000 € de crédit. Nous avons d'ailleurs déposé un vœu à ce

sujet afin de ne pas les pénaliser. Pourquoi n'ont-elles pas déposé de dossier ? Parce que le taux de subvention est trop faible ? Parce que le plafond de subvention est trop bas ? Peut-être même les deux ensemble !

- La majoration de développement durable n'a bénéficié qu'à trois projets ! On ne peut pas dire que cela soulève l'enthousiasme des élus locaux. C'est vrai que c'est un bonus de 5%. Bien faible à vrai dire au regard des contraintes à respecter pour en bénéficier.
- Et je ne parle pas de la politique de l'habitat qui peine à décoller tant la philosophie politique a pris le pas sur le réalisme. Je constate simplement que 9 territoires seulement, sur 32, ont signé un avenant « Habitat ». Le moins qu'on puisse dire, c'est que ça ne marche pas très fort !

Alors, face à ce constat sévère, il y a deux façons de réagir, la vôtre et la nôtre.

- La vôtre c'est de pénaliser un peu plus ceux qui ne rentrent pas dans vos critères. Sûrs d'avoir systématiquement raison, si un dispositif ne marche pas, vous pensez que c'est parce que les porteurs de projet font de la résistance au changement. Et par conséquent, vous voulez les obliger à rentrer dans le rang. Encore un élément au passif de votre bilan.
- La nôtre c'est d'encourager par une vraie motivation, de donner un vrai bonus, d'être dans le vrai par rapport à la réalité de notre département. Du concret, pas de l'utopie politique.

---

Il est un autre domaine qui nous réunit et nous sépare à la fois. C'est celui de **l'intérêt que nous portons à l'avenir de nos enfants.**

La réussite scolaire est sans doute l'enjeu majeur pour l'avenir de notre département. Au même titre que la création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises, l'éducation devrait être au cœur de nos priorités. Autant que le soutien légitime aux personnes âgées ou handicapées, l'école et le collège devraient figurer au rang de nos premières actions.

Alors, quand je liste les actions 1 à 8 du projet de développement durable, je suis quelque peu triste du manque d'ambition sur ce sujet prioritaire qu'est la réussite scolaire.

Je ne vois rien sur le soutien à la réalisation de regroupements pédagogiques dans les territoires ruraux :

- ces regroupements qui permettent d'offrir un cadre moderne aux enfants et aux enseignants, évitant ainsi la fracture de la pédagogie numérique,
- ces regroupements qui permettent de mutualiser les moyens pour une plus grande efficacité de l'action publique,
- ces regroupements qui offrent aux parents les mêmes services qu'en ville.

Je suis d'autant plus triste que vous, monsieur le président, vous y avez été favorable dans votre canton il y a quelques années. Et pas seulement vous, mais aussi, les élus de votre groupe d'alors.

Qu'est ce que nous constatons aujourd'hui, après deux ans de votre présidence ?

- Que les regroupements pédagogiques ne font toujours pas l'objet de financements spécifiques comme cela sera peut-être le cas des piscines !  
Qu'est-ce qui est le plus urgent : savoir lire ou savoir nager ?
- Que l'aide aux cantines a été supprimée au profit d'une aide sociale, une aide sociale qui ne tient pas compte du souhait des parents de manger certains jours avec leurs enfants, une aide sociale qui n'est toujours pas versée aux bénéficiaires.
  - o A ce sujet, je vous demande publiquement d'assouplir les critères des 4 repas obligatoires par semaine.
- Que les transports scolaires n'ont pas été rétablis le midi en contrepartie de la suppression de l'aide aux cantines ! C'est le principe de la double peine, pas d'aide sur le repas et pas de transport.

Je vais finir par croire que vous êtes l'otage de quelques nostalgiques de l'école de Jules Ferry.

Cette école avait ses hussards de la République qui n'avaient qu'une seule ambition, celle de bien former des générations. Mais cette école est d'un autre temps et nous

devons, tous ensemble, participer à l'école du 21<sup>ème</sup> siècle. Nous devons, tous ensemble, participer à la lutte contre l'échec scolaire et pire encore, l'illettrisme. Sinon, vous irez, monsieur le président, au-devant des pires déconvenues.

---

Comme vous, monsieur le président, nous pensons que l'éducation est un **service public** de la plus grande importance. Dans ce domaine, comme dans d'autres, nous constatons qu'entre votre discours et vos actes, il y a un océan que vous franchissez allègrement.

Nous avons eu de nombreux débats sur le maintien des services publics en milieu rural avec des positions souvent communes, lorsque la réalité du terrain que nous défendons primait sur le discours partisan de certains de vos amis.

Ceci étant, vous clamez haut et fort que vous êtes un vrai défenseur des services publics en milieu rural. Permettez, monsieur le président, que nous émettions quelques doutes.

Toujours dans ce rapport sur le management de développement durable, l'action n°40 vise, je vous cite, « à optimiser l'implantation des établissements médico-sociaux du département ». Nous avons le sentiment, à travers ces mots, que vous vous convertissez à l'optimisation des moyens dans la gestion des services publics.

Mais que veulent dire ces mots ? Tout simplement que vous allez fermer quelques dizaines de centres médico-sociaux sur les 70 que compte notre département. Je vous ai déjà interrogé sur ce projet à deux reprises à la fin de l'année 2009. Vous m'avez confirmé que ces fermetures de service public faisaient partie de vos réflexions.

Alors, monsieur le président :

- Quelles sont ces dizaines de centres médico-sociaux qui vont être fermés ?
- Quel sera l'impact pour les familles en difficulté qui n'ont pas la possibilité de se déplacer ?

- Quelles seront les conséquences pour les agents du Département qui sont affectés dans ces services de proximité ?

Et je vous poserai les mêmes questions sur l'avenir des 35 centres d'exploitation de notre filière « infrastructures ». Ils font pleinement partie de la présence territoriale du Département, au plus près des usagers de la route.

Au-delà de ces questions concrètes, de par mon expérience, je sais combien la réorganisation d'un service nécessite de méthode, de dialogue et de transparence. Alors, pourquoi de nombreux agents du département viennent nous voir dans nos permanences pour nous faire part de leurs inquiétudes face à vos réformes ? Leur malaise est visible. Ils ne comprennent pas le sens de vos réformes. Leur dévouement est exemplaire et leurs inquiétudes sont d'autant plus légitimes.

Et ce n'est pas l'échec du dernier comité technique paritaire qui va les rassurer. Cinq organisations syndicales de notre collectivité, et non des moindres, se font l'écho d'un malaise profond de nos agents et constatent que votre charte du dialogue social n'est qu'un simple discours qui ne se traduit pas dans les actes, ils parlent même de pseudo-concertation.

Plus grave encore, ils énoncent, je les cite, que « la réorganisation de la direction générale adjointe des solidarités est le reflet de ce qui se trame dans les autres directions ». Monsieur le président, vous qui êtes le seul chef de l'exécutif, dites-nous franchement ce qui se trame dans l'organisation de notre administration !

---

Ce malaise dans les services sociaux de notre collectivité explique peut-être **le niveau moyen, très moyen, du plan départemental d'insertion** que vous nous proposez.

Je ne vous cache pas que nous sommes très partagés sur le jugement à porter sur ce plan. Après deux ans de travail, nous nous attendions à mieux, beaucoup mieux.

D'abord, nous avons un jugement partagé sur les plans locaux d'insertion, d'autant qu'une majorité d'entre nous n'avaient pas été associés aux travaux préparatoires.

- Il y a des plans locaux d'insertion qui s'inscrivent bien dans la démarche voulue et je cite volontiers celui du territoire « région d'Albert ».
- Il y a des plans qui oublient les perspectives ouvertes par de grands chantiers. Pourquoi le territoire « Haute Somme » n'évoque-t-il pas le chantier du canal Seine Nord Europe ?
- Et puis il y a des plans qui nous semblent très incomplets comme celui du territoire « Villers-Bocage, Corbie, Boves » dont nous constatons une méconnaissance totale des allocataires du RSA qu'il s'agit d'accompagner. Je cite « déterminer la volumétrie des bénéficiaires du RSA et connaître les problématiques de ces nouveaux publics ».

Le plan départemental d'insertion, qui fait la synthèse de ces plans locaux, ne peut donc être que d'une qualité très moyenne.

Certes, il y a des actions sociales que nous soutenons comme les chantiers d'insertion ou encore les jardins collectifs. Mais, à notre sens, ce n'est pas suffisant. Ou, du moins nous ne percevons pas la réalité du parcours d'insertion.

Par conséquent, encore une fois, nous sommes sans doute face à un discours sans vision stratégique.

---

Toujours dans le domaine du discours, nous constatons votre étrange silence sur un sujet pourtant important, celui des **pompiers de la Somme**.

Pour une fois, il y a des actes ! Vous avez réformé, pas vous monsieur le président, votre majorité, vous avez réformé les cotisations communales au budget du service départemental d'incendie et de secours.

Sans doute pour faire plaisir à certains élus d'Amiens, d'Abbeville, de Péronne ou encore de Roye, qui vont se partager plus de 500.000 €, alors que 615 autres

communes voient leur cotisation obligatoire augmenter, l'une d'entre elle, dans le canton de Roye, jusque 200%.

J'ai regardé ce qu'il en était pour chacune des communes de mon canton :

- Une hausse moyenne de 30% et je peux vous dire que les élus municipaux ne vous remercient pas à la veille du vote de leur budget 2010.
- Une hausse qui varie de 2% (Maison-Roland) à 70% (Yaucourt-Bussus), alors que le service offert par le SDIS reste le même.
- Aucune commune ne voit de baisse.

J'ai étudié avec la plus grande attention les décisions du SDIS votées par votre majorité. J'ai regardé les quelques simulations que le président du SDIS a bien voulu me communiquer.

Que nous disent les maires de nos cantons ?

- Qu'ils refusent cette augmentation car ils ne la comprennent pas.
- Certains veulent même refuser de payer alors que c'est une dépense obligatoire.
- Qu'ils ont le sentiment de payer autant que certains chefs-lieux alors qu'ils n'ont pas les mêmes contraintes ni les mêmes capacités budgétaires.
- Qu'ils vont devoir augmenter leurs impôts et vous avez dit, monsieur le président, que vous y étiez favorable. Les contribuables apprécieront votre goût prononcé pour l'impôt ! En 2009, c'était votre choix au titre du conseil général. Cette année, vous forcez les communes à le faire !
- Qu'ils ne pourront plus investir et nous ne serons pas surpris de constater une nouvelle baisse des subventions aux communes rurales au titre du dispositif IDEAL.

Même les sapeurs-pompiers, dont le dévouement est exemplaire, ressentent ce malaise et s'en inquiètent. Comme ils s'inquiètent de votre souhait de les transférer dans le giron de l'Etat.

Face à toutes ces affirmations venant du terrain et que vous avez peut-être vous-même entendues, notre demande est simple : que notre collègue, vice-président

chargé de la sécurité et président du SDIS, organise une réunion d'information en direction de tous les maires de la Somme. Ce que nous demandons, c'est de la transparence.

---

Voici les quelques observations que je souhaitais faire à l'ouverture de cette réunion.

Le passif de votre bilan, monsieur le président, va une nouvelle fois s'alourdir. Les mois passent et, depuis deux ans, le mécontentement grandit. Il grandit chez les demandeurs d'emplois, chez les personnes âgées, chez les parents, chez les maires et au sein de notre propre administration.

Jour après jour, nous en sommes les témoins.